

QUESTIONNAIRE
RC SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES

(ARTICLE L 215-2 DU CODE DES ASSURANCES)

REPLIR IMPERATIVEMENT TOUS LES DOCUMENTS AU STYLO NOIR

SOCIETE A SOLLICITER : _____
DECLARATION CONCERNANT LE SOUSCRIPTEUR :

NOM DU SYNDIC : _____

ADRESSE : _____

NOM DU SYNDICAT DE COPROPRIETAIRES : _____

NUMÉRO D'IMMATRICULATION DE LA COPROPRIETE (EXEMPLE : AD2861128) :

VOIR : <https://www.registre-coproprietes.gouv.fr/annuaire>

SI PAS DE NUMERO D'IMMATRICULATION MERCI DE JOINDRE LE RÈGLEMENT DE COPROPRIETE INTEGRAL

ADRESSE : _____

SYNDIC BÉNÉVOLE SYNDIC PROFESSIONNEL

N° TEL : _____ ADRESSE MAIL : _____

ASSURANCE

LA COPRO A T-ELLE DEJA ETE ASSUREE ? _____ SI OUI :

NOM DE LA COMPAGNIE _____

MONTANT DE LA PRIME _____ POUR QUELLE GARANTIE _____

A T ELLE DEJA ETE SINISTREE AU COURS DES 36 DERNIERS MOIS ? _____ SI OUI :

COMBIEN DE FOIS _____

POUR QUELS EVENEMENTS _____

POUR QUEL MONTANT _____

LE CONTRAT DE LA COPROPRIETE A-T-IL ETE RESILIE PAR LE PRECEDENT ASSUREUR

OUI NON A QUELLE DATE : _____

SI OUI : MOTIF : _____

RÉSILIATION SUITE À IMPAYÉ

IMPAYÉ RÉGULARISÉ

AUTRES MOTIFS

JOINDRE LE DERNIER AVIS D'ECHEANCE
ET INDIQUEZ LA SINISTRALITE DECLAREE PAR ANNEE

RENSEIGNEMENTS SUR L'IMMEUBLE :

ADRESSE DE L'IMMEUBLE _____

DATE DE CONSTRUCTION : ____ / ____ / ____

BÂTIMENT CLASSÉ MONUMENT HISTORIQUE OUI NON

NOMBRE DE NIVEAUX : _____

NOMBRE DE BATIMENTS : _____

NOMBRE DE LOTS A USAGE DE LOGEMENTS DANS LA COPRO : _____

NOMBRE DE LOTS A USAGE DE BUREAUX DANS LA COPRO : _____

NOMBRE DE LOTS A USAGE DE COMMERCE DANS LA COPRO : _____

NOMBRE TOTAL DE LOTS (Y COMPRIS LES CAVES, PLACES DE PARKING...): _____ (NE PEUT ÊTRE = A 0)

SURFACE AU SOL DU OU DES BATIMENTS MULTIPLIÉE PAR LE NOMBRE DE NIVEAUX (REZ-DE-CHAUSSÉE+ ÉTAGES + SOUS SOL) : _____

(Vérification possible sur le site du cadastre : www.cadastre.gouv.fr avec outil de mesure disponible)

LE BUDGET PRÉVISIONNEL MOYEN DU SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES EST-IL, SUR UNE PÉRIODE DE TROIS EXERCICES CONSÉCUTIFS, INFÉRIEUR À 15 000 € ? OUI NON

NATURE DE LA CONSTRUCTION :

STRUCTURE INCOMBUSTIBLE (BETON, PIERRE, ...) STRUCTURE COMBUSTIBLE (BOIS, MATIÈRES PLASTIQUES, MATÉRIAUX ORGANIQUES, ...) AUTRES (À PRÉCISER) : _____

USAGE :

LE CAS ÉCHÉANT, NATURE DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ET/OU COMMERCIALES :

SURFACE DES LOCAUX PROFESSIONNELS : _____

ENVIRONNEMENT (CENTRE COMMERCIAL, STATION SERVICE...) _____

Y A-T-IL DES LOTS INOCCUPÉS ? OUI SI OUI _____ % NON

S'AGIT IL D UNE COPROPRIÉTÉ DE TYPE RESIDENCE SERVICE ? OUI NON

SI OUI PRÉCISER LES SERVICES FOURNIS AUX OCCUPANTS (CUISINE, SALLES A MANGER COMMUNES, ...) _____

ASCENSEUR : OUI NON - NOMBRE D'ASCENSEURS : _____

LE OU LES BÂTIMENTS SONT-ILS AUX NORMES EN VIGUEUR ? OUI NON

(INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES, ENTRETIENS, INCENDIE, ETC....)

PARKING : OUI NON

EXTERIEUR SOUTERRAIN OUVERT SOUTERRAIN FERMÉ BOX

DE QUAND DATE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DANS LES PARKINGS :

____ / ____ / ____

Y A-T-IL DES BALCONS ?? OUI NON **Y A-T-IL DES TERRASSES ?** OUI NON

Y A-T-IL DES ESPACES VERTS / JARDIN ? OUI NON

SI OUI Y A-T-IL DES INSTALLATIONS OU ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS, DE JEUX OU DE SPORT ?

OUI, PRÉCISER PISCINE PLANS D'EAU, BASSINS AUTRE

NON

Y A-T-IL UN GARDIEN ? : OUI NON

Y A-T-IL UN DIGICODE OU INTERPHONE ? : OUI NON

EQUIPEMENT DE CHAUFFAGE : INDIVIDUEL COLLECTIF
 GAZ FUEL ELECTRIQUE

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES OU EOLIENNE OUI NON
PUISSANCE DE L'INSTALLATION : _____ KW,
HAUTEUR DE L'ÉOLIENNE : _____

TYPE DE REVETEMENTS AU SOL DANS LES PARTIES COMMUNES :

MARBRE CARRELAGE MOQUETTE PARQUETS

Y A-T-IL UNE CHEMINEE EXTERIEURE SUR LE TOIT ? OUI NON

NATURE DE LA TOITURE :

TUILES ARDOISES ZINC TOITURE TERRASSE AUTRES (À PRÉCISER) : _____

CAVES : OUI NON

NOMBRE DE SOUS-SOLS : _____

DE QUAND DATE L'INSTALLATION ELECTRIQUE

DANS LES CAVES : ____/____/____,

DANS LES PARTIES COMMUNES : ____/____/____

L'IMMEUBLE FAIT-IL L'OJBET D'UN ARRETE DE MISE EN SÉCURITÉ ?

OUI NON **DATE :** _____

**JOINDRE L'ARRETE DE MISE EN SECURITÉ ET
UNE PHOTO RECENTE DE L'IMMEUBLE**

ENTRETIEN DE LA COPROPRIETE

Y A-T-IL UN CONTRAT D ENTRETIEN :

- POUR LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES OUI NON

- POUR LES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE OUI NON

- POUR LA PLOMBERIE OUI NON

- POUR LES TOITURES (ETANCHEITE, ...) ET/OU OUI NON

- POUR LES EQUIPEMENTS CONTRE L'INCENDIE (EXTINCTEURS, DÉSENFUMAGE, PORTES COUPE-FEU ...)
 OUI NON

LES CONTROLES REGLEMENTAIRES ONT-ILS ETE REALISES (PLOMB, AMIANTE, ...) ?
 OUI NON NON CONCERNÉ

LA COPRO EST-ELLE AUX NORMES EN VIGUEUR ? OUI NON

Y A-T-IL DES LOCAUX ANNEXES (RÉSERVES DE MATÉRIEL, ...) OU DES MATÉRIELS SPÉCIFIQUES UTILISÉS POUR L'ENTRETIEN DE LA COPROPRITÉ (TONDEUSES AUTOTRACTÉES, MINI-TRACTEURS, ...) ?

OUI NON

NB : L'assuré doit fournir des informations exactes dans sa déclaration ; une fausse déclaration peut entraîner la nullité du contrat d'assurance (Article L 113-8 du code des assurances)

PARIS, LE (DATE) _____ SIGNATURE :